

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Tele: +251-11-5517 700

Fax: +251-11-5517844

Website: www.au.int

SA9208

**SIXIEME SESSION DE LA CONFERENCE
DES MINISTRES DE LA SANTE DE L'UNION AFRICAINE
22-26 AVRIL 2013
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

**THÈME: L'impact des maladies non transmissibles (MNT) et des maladies
tropicales négligées (MTN) sur le développement en Afrique**

NOTE D'ORIENTATION

NOTE D'ORIENTATION

A. CONTEXTE

i. Introduction

La Conférence statutaire des ministres de la Santé de l'Union africaine se tient tous les deux ans. La dernière session ordinaire de la Conférence (cinquième session) s'est tenue à Windhoek (Namibie) en avril 2011 sous le thème : « L'impact du changement climatique sur la santé et le développement en Afrique ». Ce thème avait été choisi à cause des conséquences néfastes profondes que le changement climatique a sur certains des principaux déterminants sociaux de la santé comme la nourriture, l'air et l'eau et sur la réémergence de maladies qui étaient jugulées jusque-là. La cinquième session a porté sur l'impact majeur du changement climatique sur la santé en Afrique et a recommandé des interventions vigoureuses visant à atténuer l'impact du changement climatique et à éviter d'autres impacts graves et potentiellement désastreux sur la santé.

La sixième session de la Conférence des ministres de la Santé de l'UA se tiendra du 22 au 26 avril 2013 à Addis-Abeba (Ethiopie) sous le thème **"L'impact des maladies non transmissibles (MNT) et des maladies tropicales négligées (MTN) sur le développement en Afrique"**. Le thème s'inspire de la Stratégie africaine de la Santé 2007-2015, dans sa Partie 2, paragraphes 6 à 8, notamment. En effet, le paragraphe 6 dit entre autres que la réalité c'est que les populations d'Afrique font face à un problème de santé énorme que constituent les maladies que l'on peut prévenir et traiter, donc des problèmes dont les solutions sont connues même s'ils constituent un poids disproportionné par rapport à la part de l'Afrique dans la population mondiale. Le fardeau que constituent les maladies transmissibles et non transmissibles, les blessures et les traumatismes, y compris leur impact social, affecte négativement le développement en Afrique. Et le paragraphe 8 souligne que le taux alarmant de d'alourdissement du poids des décès et des invalidités dues aux maladies non transmissibles en Afrique est de plus en plus ressenti, avec les maladies chroniques de plus en plus fréquentes dues aux changements démographiques, sociaux et comportementaux et à l'urbanisation... Par ailleurs, le paragraphe 7 rappelle que les maladies tropicales négligées affaiblissent considérablement les communautés affectées, à savoir : « l'onchocercose ; la trypanosomiase ; la schistosomiase ; la dracunculose (ver de Guinée) et la filariose ».

ii. Maladies non transmissibles (MNT)

La recrudescence des maladies non transmissibles et leur impact dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont préoccupants.

Les maladies non transmissibles (MNT) tuent plus de 36 millions de personnes chaque année, dont près de 80% dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les maladies cardiovasculaires constituent la principale cause de ces décès chaque année (17 millions de personnes), suivies des cancers (7,6 millions), des

maladies respiratoires (4,2 millions) et du diabète (1,3 million). Ces quatre maladies ont en commun quatre facteurs de risque : le tabagisme, l'inactivité physique, l'abus de l'alcool et une mauvaise alimentation.

Les maladies non transmissibles peuvent entraver la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Selon les projections, la réémergence rapide des MNT entravera les initiatives de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, en particulier en entraînant une hausse des dépenses des ménages liées aux soins de santé. L'augmentation des dépenses publiques de santé, en raison de la nature chronique des maladies non transmissibles, utilisera probablement les ressources financières destinées à d'autres programmes de développement. Les coûts exorbitants des maladies non transmissibles, y compris le traitement souvent long et coûteux, lorsqu'ils s'accompagnent du décès des personnes qui subviennent aux besoins de la famille, vont forcément réduire des millions de personnes à la pauvreté en Afrique, et étouffer tout effort de développement.

Le défi que constituent les maladies non transmissibles en Afrique devrait donc être relevé rapidement pour que les acquis obtenus dans le domaine de la santé (et du bien-être socioéconomique) des Africains ne soient pas perdus.

iii. Les maladies tropicales négligées (MTN)

Au niveau mondial, on estime à un milliard le nombre de personnes exposées aux maladies tropicales négligées qui sont la cause d'environ 534.000 décès chaque année. 90% des personnes affectées par ces maladies seraient en Afrique.

Bien que les MTN soient diverses au plan médical, elles ont des caractéristiques communes qui expliquent leur persistance dans les situations de pauvreté, outre le fait qu'elles se développent plus dans les climats tropicaux chauds et humides. La plupart des quatorze (14) maladies tropicales négligées en Afrique sont des maladies parasitaires, des maladies propagées par des insectes ou par l'eau et le sol infestés par les œufs de vers. Le manque d'hygiène et l'accès limité aux soins de santé de base jouent un rôle dans l'impact important de ces maladies au sein des communautés pauvres.

Les principaux défis à relever dans la lutte contre les maladies tropicales négligées en Afrique sont, entre autres, une méconnaissance de l'impact réel de ces maladies, la priorité étant donnée aux programmes de lutte contre les trois grandes maladies (VIH / sida, paludisme et tuberculose).

Les MTN affectent les pauvres de manière disproportionnée et affectent surtout les enfants et les adolescents. Elles affectent le développement psychomoteur, causent des complications au cours de la grossesse, et réduisent la productivité des adultes dans la population active. En conséquence, les MTN font perdre des milliards de dollars en termes de salaires et de productivité économique, tout en maintenant les personnes à risque dans un cercle vicieux de pauvreté et de maladie.

L'Afrique doit revoir son approche actuelle de lutte contre les maladies tropicales négligées car elles sont un fardeau économique et constituent une menace non

seulement pour la réalisation des OMD, mais aussi pour le développement global à long terme.

B. OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

La sixième session de la Conférence des ministres de la Santé de l'Union africaine sera l'occasion pour les ministres de la Santé de partager les expériences et les informations sur les programmes et les activités de santé dans leurs pays respectifs. Elle permettra également d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD en matière de la santé.

En outre, la sixième session sera un forum important de discussion approfondie pour les États membres, les partenaires sociaux, les CER, les partenaires au développement et les autres parties prenantes, sur le thème de la conférence à savoir : «L'impact des maladies non transmissibles (MNT) et des maladies tropicales négligées (MTN) sur le développement en Afrique », et, en particulier, sur les points suivants :

- i) accroître la connaissance des défis des MNT et des MTN en Afrique;
- ii) faciliter la prise de décisions sur les mesures énergiques de lutte contre les MNT et les MTN en Afrique;
- iii) évaluer la mise en œuvre des recommandations de la CAMH5;
- iv) définir les éléments essentiels d'une stratégie continentale visant à accroître la mobilisation des ressources, notamment des ressources internes et à renforcer l'efficacité des programmes de santé en Afrique.

C. ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE

L'ordre du jour de la sixième Conférence des ministres de la Santé de l'Union africaine comprendra les points suivants : les défis des MNT et des MTN en Afrique, l'évaluation de la mise en œuvre des décisions de la CAMH5 et l'évaluation de la mise en œuvre des initiatives de santé de l'Union africaine.

La Conférence sera donc appelée à examiner les questions suivantes : le rapport de mise en œuvre des décisions de la CAMH5 ; le rapport sur le Plan de fabrication des produits pharmaceutiques pour l'Afrique (PMPA) ; le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Maputo (MPoA), y compris le rapport annuel 2013 sur la Santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) en Afrique, le rapport sur la mise en œuvre de l'Appel d'Abuja pour une action accélérée en vue de l'accès universel aux services de lutte contre le VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme et enfin les défis relatifs à la mobilisation des ressources (internationales et nationales) pour la santé en Afrique.

D. FORMAT DE LA CONFERENCE

La Conférence sera organisée comme suit:

- a) réunion des experts: du 22 au 23 avril 2013;
- b) réunion des experts sur l'Observatoire du Sida en Afrique - 24 avril 2013;
- c) réunion des ministres : du 25 au 26 avril 2013.

Il est également prévu des événements parallèles sur le thème des maladies non transmissibles et des maladies tropicales négligées.

E. RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE

La sixième session de la Conférence des ministres de la Santé de l'UA devrait être hautement interactive et constructive, compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour. Les recommandations de la Conférence repositionneront l'Afrique face aux défis du secteur de la santé. Le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel seront utilisés pour ajuster les interventions actuelles dans le domaine de la santé.

F. DOCUMENTS

Outre les documents pertinents de l'UA disponibles sur le site Web de l'UA (<http://www.au.int/>), d'autres documents relatifs aux points de l'ordre du jour seront distribués au cours de la réunion.

G. QUESTIONS D'ORGANISATION

La Commission de l'Union africaine enverra les invitations et assurera l'élaboration de l'ordre du jour, du programme et des documents de travail. La traduction et l'interprétation seront assurées dans les quatre (4) langues de travail de l'UA (arabe, anglais, français et portugais).

H. PARTICIPANTS

Les participants sont : les ministres de la Santé et les experts ; les organes de l'UA ; les représentants d'Etats non membres de l'UA accrédités auprès de l'UA ; les représentants des communautés économiques régionales ; des agences de l'ONU et autres organisations internationales ; les organisations régionales de la santé ; les OSC / ONG ; les organisations des professionnels de la santé et autres partenaires sociaux.

I. RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, Prière contacter :

Dr Olawale Maiyegun
Directeur, Département des Affaires Sociales
Commission de l'Union africaine
B.P 3243, Addis-Abeba (Ethiopie)
Tél: +251 115 51 77 00 / Poste 300
Email: maiyeguno@africa-union.org
Avec copie à OlajideA@africa-union.org et HarakeyeM@africa-union.org